CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10129** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2026**

ÉDITÉ LE 04/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SALON DE PROVENCE 95 B 502
Siret : 401 835 236 00035
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 30855
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AH 382 028

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AH 382 028
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Raison sociale : FARRUGIA PEINTURE

Sigle : FARRUGIA PEINTURE
6 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES

Téléphone : 04 42 45 18 82 **Fax :**
Portable : 06 61 75 18 82
Responsabilité légale :
FARRUGIA PHILIP GÉRANT / FARRUGIA STEVE GÉRANT

Site Internet : www.farrugiapeinture.fr
E-mail : farrugia.secretariat@gmail.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 170 231 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	13	29/03/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.